

## Partie I - Informations générales

État membre	France
Numéro de référence de l'État membre FR	
Région(s) DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER	Statut de région assistée Art. 107, paragraphe 3, point a) – statut «a»
Autorité d'octroi	Adresse postale Bâtiment Colbert 139, rue de Bercy 75572 Paris
Nom Direction générale des finances publiques	Adresse internet <a href="http://www.economie.gouv.fr/dgfip">http://www.economie.gouv.fr/dgfip</a>

Intitulé de la mesure d'aide

Taux majoré de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en faveur des entreprises exploitées dans les départements d'outre-mer

Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)

Articles 244 quater C, 199 ter C, 220 C et 223 0-1.c du code général des impôts ;  
Article L.172 G du livre des procédures fiscales ;  
Articles 49 septies P à 49 septies T de l'annexe III au code général des impôts.

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://www.outre-mer.gouv.fr/>

Type de mesure

Régime

Nom du bénéficiaire et du groupe auquel il appartient (3)

S'agit-il d'une modification d'une mesure existante?

Oui

Numéro de l'aide attribué par la Commission

SA.41017

Type de modification

Modification

Durée début

1/1/2019

Durée fin

31/12/2020

Date d'octroi

Secteur(s) économique(s) concerné(s)

Secteurs économiques admissibles au bénéfice de l'aide

Secteurs admissibles au bénéfice de l'aide

Type de bénéficiaire

PME - Grandes entreprises

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime

15,000,000

Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise

Pour les garanties

0

Instrument d'aide

Tax advantage or tax exemption

Veuillez préciser:

Veillez indiquer laquelle des grandes catégories ci-dessous conviendrait le mieux en termes d'effets/fonction:

Si cofinancement par un/des fond(s) de l'UE

Non

Nom du/des fond(s) de l'Union	Montant du financement (par fonds de l'Union)

## Partie II - Objectifs

Objectifs premiers – Objectifs généraux	Intensité maximale de l'aide en % ou montant annuel maximal de l'aide en monnaie nationale (sans décimale)	Suppléments pour PME en %
Aides à finalité régionale – aides à l'investissement (art. 14)  Régime		
Aides à finalité régionale – aides au fonctionnement (art. 15)  Surcoûts (art. 15, paragraphe 4)	100	
Aides en faveur des PME (art. 17 à 20)		
Aides en faveur des PME – accès des PME au financement (art. 21 et 22)		
Aides à la recherche, au développement et à l'innovation (art. 25 à 30)  Aides aux projets de recherche et de développement (art. 25)		
Aides aux travailleurs défavorisés et aux travailleurs handicapés (articles 32 à 35)		

Aides en faveur de la protection de  
l'environnement (art. 36 à 49)

Date de survenance de la calamité naturelle	Intensité maximale de l'aide Date de début	Type de calamité naturelle Date de fin
---	---	---

### Partie III - Pièces jointes:

---

Veillez énumérer ici tous les documents qui sont joints à la notification et fournir des copies papier de ces documents ou des liens internet directs permettant d'y accéder:

Pièce jointe:	Commentaire à propos de la pièce jointe:
Information SANI 41017 CICE Mayotte .docx	